

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 8 octobre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/101

Date de convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (51 titulaires et 4 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, BINET Franck (S), GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (12) :**

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, HOTTON Sandrine, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, PLATEAU Marc, KEHL Didier, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

**Membres ayant donné procuration (7) :**

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2021/101 : Portant échange de parcelles entre la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis et Monsieur RAMETTE**

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est propriétaire des parcelles cadastrées :

Commune	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
Fontaine-Au-Pire	ZA	30	Les vingt	12 a 60 ca
Fontaine-Au-Pire	ZA	168	Les vingt	2 a 63
Fontaine-Au-Pire	ZA	171(partiel)	Les vingt	18 a 08 ca
<b>Contenance totale</b>				<b>53 a 74 ca</b>

Monsieur Ramette est propriétaire d'une parcelle située sur la Commune de Fontaine-Au-Pire, référencée comme suit :

Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
ZD	166	Le champ aux soldats	53 a 74 ca

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis souhaite procéder à un échange de terrain avec Monsieur Ramette afin de pouvoir optimiser la gestion des parcelles agricoles située au-dessus du contournement. La parcelle ZD 166 étant située au centre des parcelles de la CA2C.

*Considérant que le code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) autorise les personnes publiques à échanger leur bien avec un bien d'une personne privée conformément à l'article L2141-3 et dans les conditions prévues à l'article L3112-3,*

*Vu le code général de la propriété des personnes publiques, dont les articles L2141-3 et L3112-3,*

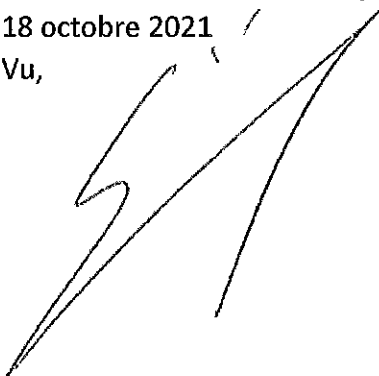
**Il est proposé au Conseil communautaire :**

- **De procéder à un échange de terrain sans soulte, entre les parcelles cadastrées ci-dessus ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte concernant cet échange dans les conditions présentés ci-dessus.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 18 octobre 2021 et de la publication le  
18 octobre 2021

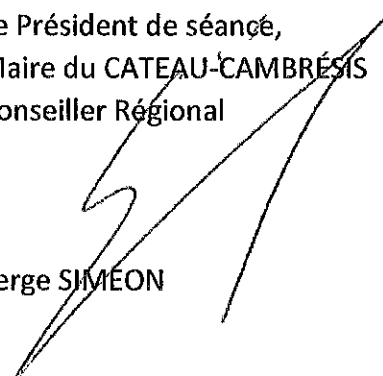
Vu,



Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 18 octobre 2021

Le Président de séance,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.**